



Plus de 1 milliard par an pour rénover écologiquement

CLIMAT • Selon l'association Noé21, l'assainissement énergétique du parc immobilier représente un investissement de 55 milliards sur 50 ans.



A l'heure actuelle, les bâtiments pèsent pour près de la 45% de la facture énergétique totale du canton. INTERFOTO

PHILIPPE BACH

Combien coûterait un assainissement énergétique du parc immobilier genevois? L'association Noé21 – avec une aide de la Ville de Genève – a publié hier un rapport qui permet de se préparer à une sortie d'une société basée sur l'énergie fossile.

Si Genève entend respecter les objectifs du GIEC à l'horizon 2050, elle doit réduire ses émissions de 95%. «Actuellement, nous sommes parvenus – et c'est déjà bien – à les stabiliser», relève Jérôme Stobel, de Noé 21. «Mais on voit bien le problème d'échelle qu'il y a pour parvenir à réduire aussi drastiquement nos émissions.»

Dans ce domaine, les bâtiments – chauffage, éclairage, eaux chaude, etc. – pèsent pour près de la 45% de la facture énergétique totale du canton. Les standards très performants – comme Minergie – se sont généralisés. Mais cela ne vaut que pour les bâtiments neufs qui ne sont qu'une partie de la solution: au rythme actuel, à l'horizon 2050, seul un quart du parc immobilier sera constitué d'objets à très haute performance énergétique.

«Cela pose immédiatement le problème des rénovations», relève Félix Dalang, coauteur de l'étude. Genève rénove peu: environ 1% de son parc immobilier par an.

Il faut donc imaginer d'autres moyens de hâter l'isolation des bâtiments genevois. L'étude, en se basant sur les données disponibles, s'est donc livrée à un inventaire des quelque 84000 objets immobiliers du canton. A partir des données à disposition – nombre de logements, typologie de l'immeuble, etc. –, une modélisation a été faite en tenant compte des tranches d'âge des biens immobiliers et de leurs usages.

Evaluation

En utilisant les techniques actuelles, au prix 2012, on arrive à une somme de quelque 55 milliards. Répartis sur cinquante ans, cela représente environ 1 milliard de francs par an.

Cette somme se ventile en trois postes: une première tranche de 15 milliards qui représente les investissements qui seront de toutes façons indispensables; une seconde tranche de 36 milliards représentant la mise à niveau aux exigences énergé-

tiques nouvelles; et, enfin, un surcoût de 4 milliards est affecté à la prise en compte de la préservation du patrimoine.

Beaucoup et peu

«Cette somme, c'est à la fois beaucoup et peu», relève M. Dalang, qui la met en regard avec le produit cantonal brut (40 milliards par an, soit 2,5%) et les dépenses actuelles en matière de construction (3 milliards par an). Cela doublerait l'effort mis dans les rénovations et mettrait Genève dans la moyenne suisse, qui est de 2%.

La question qui demeure ouverte est donc bien de trouver des sources de financement. Noé21 lorgne du côté de la taxe sur le CO₂. «Et il faudrait déjà utiliser les sommes qui existent», relève Jérôme Stobel, qui précise que le fonds cantonal, alimenté pour moitié par Berne, est passé de 15 millions à 7 millions, ce qui a linéairement réduit la part fédérale des subventions. I

Félix Dalang, Jürg Reber, Stéphane Fuchs, Francois Hiltbrand. «Le coût de l'assainissement énergétique du parc immobilier du canton de Genève», mai 2012, publié par Noé 21. Ce rapport peut être téléchargé sur le site de l'association: www.no21.org

VOTATION

Socialistes et Verts en faveur de la Constituante

Un vote logique mais tout de même attendu. Les Verts et les socialistes ont décidé lundi soir en assemblée générale de défendre le texte sorti des travaux de la Constituante. Une décision conforme à la position adoptée par ces deux groupes lors des votes finaux qui ont permis de mettre sous toit cette nouvelle charte fondamentale du canton. Cette dernière sera proposée au peuple en votation populaire le 14 octobre prochain.

Le vote du PS est intervenu par 32 voix contre 18 et une abstention. Celui des Verts est plus large: 45 oui, 11 non et 4 abstentions.

«Ce qui a prévalu, c'est une lecture globale du texte sorti des travaux, relève la présidente des Verts Emilie Flamand, plutôt que tel ou tel aspect qui peut déranger le cas échéant.» Le PS salue l'inscription de droits fondamentaux qui, d'après lui, seront

opposables (ou justiciables), contrairement à la lecture qu'en font les opposants à ce texte.

Les deux partis déplorent en revanche que le chapitre des droits politiques pour les étrangers soit aussi maigre. L'inscription d'un droit d'éligibilité des étrangers au niveau communal était à portée dans le cadre d'un tel paquet ficelé, relève Arnaud Moreillon, secrétaire général du PS.

Relevons qu'hier des derniers toilettages ont été apportés au projet. La commission de rédaction a intégré dans le texte qui sera mis en votation le résultat du vote de ce week-end sur les crèches. A savoir l'adoption par le peuple du contre-projet issu des travaux du Grand Conseil sur l'accueil préscolaire et parascolaire.

A l'arrivée, le projet, qui compte 237 articles, sera remis au Conseil d'Etat le 26 juin. PBH

EN BREF

ÉLECTION PARTIELLE

Les statistiques seront communiquées

La Chancellerie d'Etat produira une statistique des résultats de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat par listes. La nouvelle a été annoncée hier par communiqué. Comme il s'agissait d'une élection partielle, seul le nombre absolu de bulletins récoltés par chacun des candidats a été pris en compte. Or, vu le résultat – Pierre Maudet a creusé l'écart de manière étonnante –, le Parti socialiste ainsi que d'autres formations seraient intéressés de savoir où chacun des candidats a pris ses voix. Ce qui permettra une analyse un peu plus précise de ce résultat. Cela oblige à un redépouillement des quelque 100 000 bulletins rentrés (mais le résultat de dimanche est définitif; légalement, il ne s'agit pas d'un recomptage). Le résultat sera connu mi-juillet. PBH

VISITE GUIDÉE ALTERNATIVE

Suivez le «Guide du Traidard»!

Genève, terre d'asile? En tout cas, la ville du bout du lac sait ouvrir grand ses immeubles de bureaux aux négociants de tous les pays. Simultanément au Sommet de Rio, la coordination Climat et justice sociale rendra cet après-midi honneur et visibilité à ces milliers de traders qui, à l'ombre du Jet d'eau, font la fortune de leurs actionnaires avec les ressources naturelles d'autrui. Dès 17h30, une «visite guidée» (tenue correcte exigée) mènera les curieux de la zone du Mont-Blanc (devant l'office du tourisme, évidemment) à la découverte de nos meilleurs financiers et spéculateurs de biens communs. BPZ

La Protection des mineurs au bord de l'implosion

GRÈVE • Le personnel de ce service de l'Etat demande une hausse des effectifs pour pallier la surcharge de travail. Les prestations seraient menacées.

PAULINE CANCELA

«Personnel épuisé, mineurs en danger!» L'exaspération et le désespoir n'ont pas encore pris le pas sur la forte mobilisation des employés du Service de la protection des mineurs (SPMi). Face à «l'absence de réponses tangibles» de la part du Département de l'instruction publique (DIP), dont dépend le SPMi, le personnel s'est mis une nouvelle fois en grève durant toute la journée d'hier. Ils dénoncent la surcharge de travail que vit le service depuis des années. Une manifestation a lieu aujourd'hui devant l'Hôtel de Ville vers 14h.

Soutenus par les syndicats SIT et SSP, ils étaient près de quatre-vingts à lancer un «énième signal» sur la surcharge du service qui menace tant la prise en charge des enfants que la santé du personnel. A la base du problème se trouvent

un manque récurrent d'effectifs et un taux d'absentéisme élevé, que la création par le Conseil d'Etat d'un pool de remplaçants en 2009 n'a pas su enrayer. A cette époque, une enquête de l'administration révélait que 30% des salariés du SPMi souffraient de fatigue généralisée ou de signes de dépression. Deux ans plus tard, ni ce constat ni les mobilisations du personnel n'ont permis de résoudre les tensions.

«Le pool a été utile, mais pas suffisant. Après être redescendu temporairement à 10%, le taux d'absentéisme atteint bientôt les 15%», déplore Olivier Coppin, délégué syndical. «Chaque assistant social suit une moyenne de soixante-cinq mineurs. Or, pour une prise en charge de qualité, il n'en faudrait pas plus de quarante-cinq», explique Davide De Filippo, du SIT. Avec un maximum de deux heures trente par

mois et par enfant, les urgences font la loi. «Nous sommes réduites à être réactives. Certaines situations dégénèrent, faute d'avoir eu les moyens d'une anticipation adéquate», témoignent deux assistantes sociales.

Les grévistes évaluent les carences en effectifs à environ cinquante postes, en plus des cent cinquante temps plein du service. «Les gens sont éreintés de chercher des solutions qui devraient venir d'en haut», confie un collaborateur. Le personnel estime que la direction minimise la gravité de la situation.

Marc Favez, le directeur du SPMi, rattaché à l'Office de la jeunesse, dit partager le constat de ses employés. Sachant qu'une augmentation des effectifs sera difficile à obtenir au Grand Conseil, le fonctionnaire table en revanche sur une rationalisation des procédures. «Nous travaillons à des améliorations

concrètes, mais leurs effets ne sont pas encore visibles», poursuit-il.

Quant au conseiller d'Etat Charles Beer, il assure être très impliqué. Une réflexion avec la délégation du personnel serait déjà bien entamée – la prochaine séance est prévue à fin août. Interrogé sur la pénurie d'effectifs, le magistrat annonce que «le Conseil d'Etat va demander la pérennisation des douze postes faisant partie du pool de remplacement». En tout, «une cinquantaine de postes auront été créés ces deux dernières années autour de la petite enfance», rappelle-t-il – dont quinze pour l'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO), dix-huit dans le cadre du réseau d'enseignement prioritaire (REP) et six pour le suivi pénal au sein de la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle). I

LE SERVICE DES TUTELLES AUSSI

Egalement surchargé, le Service des tutelles d'adultes (STA) – qui dépend cette fois du Département de la solidarité et de l'emploi (DSE) – a organisé un débrayage hier après-midi, indique un communiqué du SIT et du SSP. Un tiers du personnel aurait rejoint cette grève. Les collaborateurs du STA demandent dix-huit postes supplémentaires et revendiquent l'adaptation de leurs statuts au nouveau cahier des charges induit par l'entrée en vigueur des modifications du code civil. Ils exigent des formations aux nouvelles procédures ainsi qu'une réorganisation du service concertée.

PCA